

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

M. Roberts: Il est presque de 60,000 emplois.

L'INCIDENCE DES PROGRAMMES SUR LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, dans le même ordre d'idée, j'ai une question à poser au ministre de l'Emploi et de l'Immigration également. Il y a seize heures, le ministre a affirmé que les nouveaux programmes allaient permettre de créer 125,000 emplois à l'intention de nos jeunes. Huit heures après, le *Globe and Mail* annonçait que ce chiffre avait été ramené à 90,000. Si l'on continue dans cette voie, demain il n'en restera plus. Le ministre sait pourtant qu'il y a aujourd'hui au Canada un demi-million de jeunes sans travail. Voudrait-il faire le point, en nous disant combien des 500,000 jeunes qui n'ont pas d'emploi en ce moment vont rester sur le pavé, une fois en place ces programmes de création d'emplois pour les jeunes?

● (1430)

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, la première partie de la question m'a échappé.

M. McGrath: C'est la même que pour la mienne.

M. Roberts: Alors je pourrais peut-être en profiter pour répondre aux deux.

M. McGrath: Il a tout simplement répété ma question.

M. Roberts: Peut-être a-t-elle été répétée de façon plus astucieuse qu'elle ne l'était la première fois.

Des voix: Oh, oh!

M. Roberts: Il n'y a pas de différence de fond. L'augmentation générale de l'embauche dont je parlais hier, qui va résulter de l'injection de 400 millions de dollars en crédits nouveaux, se situe autour de 125,000 emplois. Si l'on en extrait les 266 millions ou à peu près destinés aux jeunes, le nombre de personnes qui vont en profiter se situe entre 85,000 et 90,000. En ce qui concerne le résultat obtenu jusqu'ici par le programme d'accès aux carrières, le chiffre est de 64,000.

M. Riis: J'en conclus donc qu'on va créer environ 85,000 à 90,000 nouveaux emplois à temps partiel, des emplois d'attente, pour caser les 500,000 jeunes qui sont actuellement sans travail.

LE MONTANT PAR PERSONNE AFFECTÉ À LA CRÉATION D'EMPLOI

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre qui, dans le discours du trône de 1980, déclarait que le fardeau de la récession allait être supporté de façon équitable par tous les Canadiens. Ce qui est manifeste dans le très récent discours du trône, c'est l'absence de mots comme «justice» et «équité». Je me demande si le premier ministre voudrait comparer les sommes versées aux sociétés pétrolières à celles consacrées aux jeunes. Pour chaque dollar versé aux sociétés

pétrolières en vertu du Programme d'encouragements pétroliers, le gouvernement envisage maintenant d'affecter l'équivalent de 14c. à la création d'emplois pour le demi-million de jeunes chômeurs canadiens. Est-ce ce à quoi le premier ministre faisait allusion lorsqu'il a parlé d'une société juste?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, le député semble prétendre que ce ne sont que les sociétés pétrolières qui profitent de la largesse du gouvernement—et c'est ce qu'il dit—dont les contribuables font les frais.

M. Riis: C'est tout à fait cela.

M. Trudeau: Il ne se rend pas compte que les investissements et les dépenses de ces sociétés dans les terres du Canada, par exemple, ont augmenté de 600 p. 100 au cours des quatre dernières années et que cela a créé des milliers d'emplois et contribué à accroître la richesse du Canada. C'est la différence entre les néo-démocrates, qui se contenteraient de verser des prestations aux chômeurs, et le gouvernement libéral, qui préfère créer des emplois en favorisant l'industrie et la mise en valeur de notre pays. Nous pratiquons là la doctrine de l'accroissement de l'offre; l'État est là pour mettre en place l'infrastructure nécessaire et pour offrir des encouragements au secteur privé, afin qu'il amorce des projets et crée des emplois, et non pas pour mettre en œuvre des programmes d'emploi, comme le NPD le ferait.

M. Riis: Je voudrais revenir au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Je tiens à lui rappeler que dans ses déclarations d'hier, il a signalé que gouvernement ne pouvait pas affecter plus de 260 millions à la création d'emplois pour les jeunes sans ébranler la confiance du monde des affaires. Je tiens à lui rappeler également que nous comptons un demi-million de jeunes chômeurs dont la confiance a été non seulement ébranlée, mais également anéantie par la récession.

LA SITUATION DES JEUNES EN CHÔMAGE

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration croit-il vraiment qu'en affectant seulement 260 millions de dollars de plus pour aider le demi-million de jeunes chômeurs canadiens, il redonnera confiance à cette génération que l'on peut, en gros, qualifier de sacrifiée?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le député a probablement mal cité et certainement mal interprété mes observations. J'ai déclaré, hier, qu'il était important de poursuivre nos efforts pour réduire le déficit, afin que le secteur privé continue à avoir la confiance voulue pour investir et, du même coup, créer des emplois. Beaucoup plus de 350,000 nouveaux emplois ont été créés depuis l'automne dernier. Voilà ce dont je parlais et cela n'avait rien à voir avec les besoins des jeunes. Le député ne semble pas juger importante l'affectation de plus de un milliard de dollars à la création d'emplois et à la formation professionnelle chez les jeunes; je ne partage pas son point de vue.